

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

PUBLICATION DE COURSE

Titre de l'épreuve : 2° cyclo-cross semi nocturne de Guebwiller.

Epreuve comptant pour le Trophée Interrégional DNA

Date de l'épreuve : Samedi 6 novembre 2021

Lieu: Guebwiller stade François Throo route d'Issenheim

Club organisateur : MJC Buhl

Coureurs admis: Licenciés FSGT et non-licenciés. VTT autorisé.

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés FSGT, ainsi qu'aux non-licenciés et aux licenciés FFC, à l'exception des seuls licenciés FFC de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie. Les non-licenciés majeurs devront présenter un certificat médical de moins de 1 an. Les non-licenciés mineurs devront présenter un « questionnaire de santé pour les mineurs » téléchargeable sur le site de la FSGT Cyclisme Alsace dans « Informations / Documents utiles / Formulaire ».

Dossards: à partir de 15h30 stade François Throo route d'Issenheim **Lieu du départ**: stade François Throo route d'Issenheim Guebwiller

Horaires de Départ

Horaires	Catégories	Temps
16 h 30	Poussins garçons et filles - 5 / 6 / 7 ans	5 min
16 h 45	Pupilles garçons et filles - 8 / 9 ans	10 min
17 h 15	Benjamins garçons et filles - 10 / 11 ans	15 min
17 h 45	Minimes garçons et filles - 12 / 13 ans	20 min
18 h 30	Cadets, cadettes - 14 / 15 ans	30 min
18 h 30	Dames, SV4 et anciens, coureurs FFC de 49 ans et +	30 min
19 h 15	Juniors, seniors et vétérans 2/3/4 FSGT, coureurs FFC de 16 à 48 ans	45 min

Droits d'engagement : Licenciés FSGT : 5 € par chèque, hors délai : 8 €

Non licenciés + FFC : 10 €

Lieu et horaire des remises de prix : 20 h 30 sur place

Pass sanitaire obligatoire pour tous à partir de 12 ans

Buvette: selon protocole HCR

Engagements : avant le mercredi 3 novembre 2021 à : Claude KOHLER 23 rue de l'été 68510 SIERENTZ

Chèque à l'ordre de la MJC Buhl

Engagements sur place uniquement pour les poussins, pupilles et benjamins Exceptionnellement, en raison de la crise sanitaire, engagement de dernière minute possible par mail chez kohlerclaude2@hotmail.fr jusqu'à vendredi 20 h.

IMPORTANT:

- 1. L'utilisation de lampes frontales est autorisée, voire conseillée.
- 2. L'accès sur les pelouses du stade de football est strictement interdit pour toutes les catégories, sous peine de mise en course. Les spectateurs devront impérativement stationner dans les zones dédiées au public. L'accès aux pelouses du stade de football est strictement interdit, même à pied.

PARCOURS:

